



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 25119-1:2023/ A1:2023

Tracteurs et matériels agricoles et forestiers - Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité - Partie 1: Principes généraux pour la

Traktoren und Maschinen für die Land-
und Forstwirtschaft -
Sicherheitsbezogene Teile von
Steuerungen - Teil 1: Allgemeine

Tractors and machinery for agriculture
and forestry - Safety-related parts of
control systems - Part 1: General
principles for design and development -

09/2023



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 25119-1:2023/A1:2023 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 25119-1:2023/A1:2023.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 25119-1:2023/A1:2023

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 25119-1:2023/A1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Septembre 2023

ICS 35.240.99; 65.060.01

Version Française

**Tracteurs et matériels agricoles et forestiers - Parties des
systèmes de commande relatives à la sécurité - Partie 1:
Principes généraux pour la conception et le
développement - Amendement 1 (ISO 25119-1:2018/Amd
1:2020)**

Traktoren und Maschinen für die Land- und
Forstwirtschaft - Sicherheitsbezogene Teile von
Steuerungen - Teil 1: Allgemeine Gestaltungs- und
Entwicklungsleitsätze - Änderung 1 (ISO 25119-
1:2018/Amd 1:2020)

Tractors and machinery for agriculture and forestry -
Safety-related parts of control systems - Part 1: General
principles for design and development - Amendment 1
(ISO 25119-1:2018/Amd 1:2020)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 25119-1:2023. Il a été adopté par le CEN le 9 janvier 2023.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---